



Conseil national  
de l'information statistique

---

**Réunion de la commission  
« Emploi, Qualification et Revenus du travail » du 9 novembre 2017**

**SYNTHÈSE**

---

La commission « Emploi, Qualification et Revenus du travail » du 9 novembre 2017 s'est tenue sous la présidence de Jean-Christophe Sciberras.

La commission a débuté par l'examen de deux projets d'enquêtes pour **avis d'opportunité**. Un premier projet de l'Insee a présenté les deux modules *ad hoc* de 2019 et 2020 adossés à l'enquête Emploi. Ces modules traitent respectivement les thèmes « Organisation du travail et aménagement du temps de travail » et « Accidents du travail et autres problèmes de santé liés au travail ». Un deuxième projet soumis à l'opportunité, présenté par la Dares, concerne l'enquête auprès des bénéficiaires de l'expérimentation territoires 0 chômeur de longue durée (TOLD). Les deux demandes ont reçu un avis d'opportunité favorable.

Les rapporteurs de la commission ont ensuite présenté les programmes de travail du service statistique public. Un programme très riche a été décrit et compte plusieurs projets nouveaux pour l'année 2018.

2018 sera une année charnière dans le chantier de rénovation de l'Enquête Emploi. L'appariement entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et l'Enquête Emploi a été finalisé, et de nouvelles analyses sont prévues en 2018. Le panel non-salariés sera finalisé en 2017, et le panel « tous actifs » sera élaboré en 2018. L'appariement entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et le panel DADS a été finalisé en 2017 et des études seront réalisées en 2018. Le panel Trajam (trajectoires des jeunes appariées aux mesures actives du marché du travail) qui apparie des données DADS et des mesures publiques de soutien actif sur le marché du travail (notamment les contrats aidés), permettra de suivre la trajectoire des jeunes et leur parcours entre ces contrats aidés et l'emploi. Une enquête sur les trajectoires des apprentis, commune aux ministères du Travail et de l'Éducation nationale, sera réalisée en 2018. Un dispositif de recueil des informations relatives aux accidents de travail et maladies professionnelles dans la fonction publique d'État sera mis en place en 2018 pour compléter les données pour le secteur privé et la fonction publique territoriale. En matière de relations professionnelles et de temps de travail, un recueil des résultats des élections professionnelles des trois fonctions publiques est prévu. Les données genrées sur le corps électoral et la composition des listes seront enrichies. Une enquête administrative sera préparée pour être réalisée en 2019 sur la composition effective des instances.

La rénovation du dispositif des enquêtes Génération a été spécifiquement présentée par le Céreq. À l'étude notamment, le passage à une collecte multi-modes (internet et téléphone, alors qu'elle n'était réalisée que par téléphone jusqu'alors) et la recherche de nouvelles sources de financement. Dans le nouveau dispositif, la première génération sera la génération 2017, qui devrait être enquêtée pour la première fois en 2020, puis en 2023, six ans après son arrivée sur le marché du travail.

Un point d'information a ensuite été présenté sur le projet de rénovation de la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) dans les enquêtes auprès des ménages. La mise en place d'un groupe de travail du Cnis a été soumis à la commission. Il serait ouvert à tous les producteurs et utilisateurs de la PCS (DGAFP, Depp, Pôle emploi, Céreq) ainsi qu'aux organisations syndicales et professionnelles, aux experts et aux chercheurs intéressés. Le GT s'appuierait sur des sous-groupes de travail spécifiques. Des auditions préalables auraient lieu sur les attentes et usages. Le GT serait lancé en décembre 2017, et une présentation au sein de cette commission au printemps 2018 pourrait avoir lieu sur les principales conclusions des auditions et l'organisation de la suite des travaux. Le rapport final pourrait être présenté en Commission au printemps 2019. En 2019 et 2020 auraient lieu la publication de la documentation, la mise à jour des outils et les tests de ceux-ci, avec pour objectif un passage en production, avec le pilote de l'Enquête Emploi rénovée, en 2020.

La commission a ensuite entendu une présentation des conclusions d'un groupe de consultation sur les publications des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Suite à différentes hypothèses explorées et illustrées par la Dares et Pôle emploi, le groupe de consultation est parvenu à un accord unanime pour l'interruption de la publication commentée des chiffres mensuels. Un accord s'est également dessiné pour la publication de moyennes trimestrielles. S'agissant de données destinées au grand

public, la publication d'une information simple et relativement fiable a été proposée. Deux revendications présentées par des groupes d'utilisateurs ont été débattues. D'une part, la part élevée des « autres motifs » (35 %) doit être traitée en isolant les ruptures conventionnelles et en éliminant les réinscriptions liées par exemple aux retards de mise à jour d'inscription. D'autre part, l'amélioration des analyses faites autour des catégories A, B et C pour comprendre le fonctionnement du marché du travail. Enfin, le groupe attire l'attention sur un problème de communication : les publications paraîtront environ trois semaines avant les chiffres trimestriels du chômage au sens du BIT et de l'Enquête Emploi et avant les « rendez-vous de Grenelle », lors desquels de nombreuses statistiques, parmi lesquelles ces données, seront commentées, ce qui nécessitera un travail d'harmonisation et de coordination.

La commission a ensuite examiné le sujet des parcours d'insertion professionnelle des jeunes. Cinq présentations ont été entendues.

Le Céreq a présenté les trajectoires des jeunes sortis du système scolaire à partir des enquêtes « Génération ». Des résultats ont été exposés sur la Génération 2013, dernière enquêtée, et des comparaisons ont été établies avec les Générations précédentes enquêtées. Bien que les évolutions attestent d'une légère amélioration dans l'accès à l'emploi, les jeunes non détenteurs d'un diplôme demeurent toutefois à la marge de l'emploi. Globalement, les parcours caractérisés par une participation soutenue à l'emploi se sont raréfiés tandis que la proportion de ceux marqués par des difficultés durables d'insertion a augmenté, ce qui décrit nettement une dégradation des conditions d'insertion des jeunes au cours de la période observée. Des différences se distinguent cependant selon le niveau de diplôme, sexe et origine sociale.

Une deuxième intervention du Sies a présenté les enquêtes d'insertion professionnelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour les diplômés de l'université, avec trois diplômes pour lesquels une enquête existe : master, licence professionnelle et DUT. Ces enquêtes visent à fournir une information fine par discipline, et se distingue en cela des autres enquêtes. Le taux de réponse de 70 % assure le recueil de données sur une population très large et une capacité à produire des indicateurs fiables sur des sous-populations. Quelques résultats ont également été exposés issus d'une enquête expérimentale sur l'insertion des docteurs, conduite en 2016, avec une mesure au 1<sup>er</sup> décembre 2015 et rétrospectivement en 2013, pour les diplômés de 2012.

Le dispositif « Entrée dans la vie adulte » (EVA) a ensuite été présenté. Dans ce dispositif multi-collecteur, le jeune est interrogé par la Depp (s'il est encore dans le secondaire), par le SIES (s'il a obtenu son bac) ou par l'Insee (lorsqu'il est sorti du secondaire ou de l'enseignement supérieur). A terme, tous les jeunes sont appelés à être interrogés par l'Insee, sachant que les données forment ensuite une seule et même source d'information. A ce jour, en termes d'exploitations, des analyses « en coupe » sont réalisées en examinant la situation d'une cohorte au cours d'une année donnée. A l'avenir, avec le recul sur les données, des exploitations sont envisagées sur la dimension de panel d'EVA, tant pour des variables explicatives de contexte (déroulement de la scolarité, etc.) que pour des variables d'intérêt (en examinant par exemple la situation du jeune un an, deux ans ou trois ans après un événement donné). Par ailleurs, l'Enquête Emploi décrit la situation des jeunes sur le marché du travail en coupe. Elle permet notamment de réaliser des études en termes d'âge mais aussi en termes d'ancienneté de fin d'études initiales. Du fait de sa profondeur historique, l'Enquête Emploi permet également de réaliser des études en pseudo-panel et sur longue période.

Pour compléter le panorama, en matière d'apprentissage, la Depp réalise un recensement exhaustif d'environ un millier d'apprentis en formation présents dans les CFA au 31 décembre. Ce recueil décrit les caractéristiques de l'apprenti, la formation suivie, quelques éléments sur son parcours antérieur ainsi que sur l'établissement formateur et sur l'établissement employeur (localisation, activité, taille de l'employeur). A cela s'ajoute le dispositif de la Depp sur l'insertion professionnelle avec deux enquêtes exhaustives sur l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale (IVA et IPA).

Enfin, la Dares a présenté son dispositif de dénombrement des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation. Pour le dénombrement des apprentis, la Dares compte des entrées en contrat, tandis que la Depp compte des personnes, en faisant une « photographie » à la date du 31 décembre. En outre, des jeunes en CFA sans contrat ne seront pas dénombrés dans le dispositif de la Dares. Enfin, une présentation a été faite du nouveau dispositif en cours de mise en place au sein de la Dares, la base Trajam (trajectoire des jeunes appariées aux mesures actives des politiques de l'emploi).

Au terme des cinq présentations, la commission a voté un avis.